

APPEL DE DOSSIERS | VILLAGE EN ARTS | 2019

Créateurs recherchés

L'Espace culturel du Quartier de Saint-Nicolas, nouvel administrateur de Village en Arts, est fier de présenter la 22^e édition de ce symposium qui se tiendra les 5, 6 et 7 juillet 2019. Village en Arts attire des milliers de visiteurs chaque année; artistes en arts visuels et artisans des métiers d'art, soyez des nôtres ! Les créateurs intéressés à participer à l'événement sont invités à compléter le formulaire d'inscription ci-dessous et à nous le retourner.

Lieu du symposium : Parc Le Picart situé dans le village historique de Saint-Nicolas à Lévis.

Village en Arts portera une attention particulière aux propositions à caractères distinctif et singulier, innovant et professionnel. Le jury évaluera les dossiers en fonction de ces critères. La priorité locale sera accordée à qualité égale des dossiers.

Les inscriptions individuelles seulement sont acceptées.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Être un artiste en arts visuels ou un artisan en métiers d'art ;
- Présenter un dossier de candidature comprenant :
 - Votre formulaire d'inscription complété ;
 - La description de votre démarche artistique (250 mots max.) ;
 - Un maximum de 5 photographies de bonne résolution, récentes et représentatives de l'ensemble de vos créations ou œuvres (Max. 5 Mo par dossier) - Pour un dossier plus volumineux, veuillez utiliser WeTransfer ou Dropbox ;
 - Un descriptif identifiant la dimension de chacune des créations présentées par ces photos.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Le montage des kiosques s'effectue de 10 h à 12 h le vendredi 5 juillet. La présence des créateurs est requise le vendredi 5 juillet de 12 h à 17 h, le samedi 6 juillet de 10 h à 17 h et le dimanche 7 juillet de 10 h à 16 h. Le démontage s'effectue le dimanche 7 juillet à 16 h ;
- Sous chapiteaux, Village en Arts fournit un kiosque par créateur (panneaux d'accrochage, table et chaise) ;
- Les artistes et les artisans sont responsables de leur accrochage (Système d'accrochage de base sur chaîne fourni par Village en Arts). Il est aussi possible d'apporter son propre système d'accrochage en autant qu'il n'endommage pas le matériel prêté. Les créations doivent être accrochées de façon à respecter les dimensions des panneaux et l'espace alloué ;
- Les toiles doivent être encadrées à moins d'être de type *Galerie* ;
- Nous vous suggérons fortement d'obtenir un service SQUARE pour faciliter l'achat de vos belles créations (L'accès aux guichets automatiques se trouve à quelques minutes en voiture du lieu).

SERVICES OFFERTS AUX ARTISTES

- 1 kiosque sous les chapiteaux ;
- Fermeture des kiosques en soirée et surveillance ;
- Dîners fournis et livrés à votre kiosque (samedi et dimanche) ;
- Déjeuner-rencontre des créateurs permettant le réseautage le dimanche matin de 9 h à 10 h ;
- Aucune commission n'est retenue par Village en Arts sur la vente des créations ;
- Visibilité notable.

Rejoignez **L'Espace culturel du Quartier** sur Facebook et Instagram !



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je désire participer à l'événement Village en Arts qui se tiendra les 5, 6 et 7 juillet 2019.

Artiste (Arts visuels) Artisan (Métiers d'art)

Nom : _____

Adresse et code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Site WEB : _____

Je m'engage à être présent(e) les **trois** jours et à respecter les conditions énoncées dans cet appel de dossiers :

Signature : _____

AUTRES INFORMATIONS

Souhaitez-vous recevoir les deux diners (samedi et dimanche) et le déjeuner (dimanche) – Frais d'inscription fixes avec ou sans repas ?

Allergies : _____

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Formulaire d'inscription ;
- Dossier de candidature complet (Voir *Conditions d'admissibilité*).

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 150\$ – frais de trois repas inclus. Payable par chèque, par carte de crédit ou par dépôt direct dès confirmation de votre inscription, s'il y a lieu.

Après confirmation de l'inscription et réception du paiement, aucun remboursement ne sera effectué.

Les dossiers incomplets ne sont pas évalués.

Les inscriptions seront officialisées à la réception du paiement selon la date qui sera déterminée par Village en Arts.

Faire parvenir le tout au plus tard le 22 février 2019 par courriel à villageenarts@espaceculturelduquartier.ca.